

Hausse des prix et alourdissement des charges

Insee Première • n° 1934 • Décembre 2022



En 2022, la production agricole en valeur progresse de 17,4 % dans un contexte mondial de renchérissement de l'énergie et des matières premières et agricoles.

Les conditions météorologiques extrêmement chaudes et sèches de l'été ont fortement pénalisé les récoltes de céréales, protéagineux, betteraves et pommes de terre. La production de céréales diminue ainsi de 10,9 % en volume. En revanche, la production viticole s'accroît de 32,2 % en volume, bien que plusieurs vignobles aient été touchés par la chaleur ou par la grêle. Résultant de ces évolutions contraires et dominée par l'évolution des prix, la production végétale progresse légèrement en volume (+ 3,1 %), mais notablement en valeur (+ 18,6 %). La production animale s'élève de 17,3 % en valeur, l'augmentation des prix surcompensant la baisse des volumes.

Les consommations intermédiaires augmentent de 12,4 % en valeur, en raison de l'envolée des prix de l'alimentation animale, des produits énergétiques et des engrais. Sous l'effet de la forte hausse de la valeur de la production, la valeur ajoutée de la branche agricole progresse toutefois de nouveau nettement. Au total, d'après les estimations du compte prévisionnel de l'agriculture, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif augmenterait de 16,4 % en termes réels, après 11,5 % en 2021.

Avertissement

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'activité économique. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmenté des subventions et net des impôts au titre de son exercice, ce résultat est qualifié de valeur ajoutée brute au coût des facteurs.

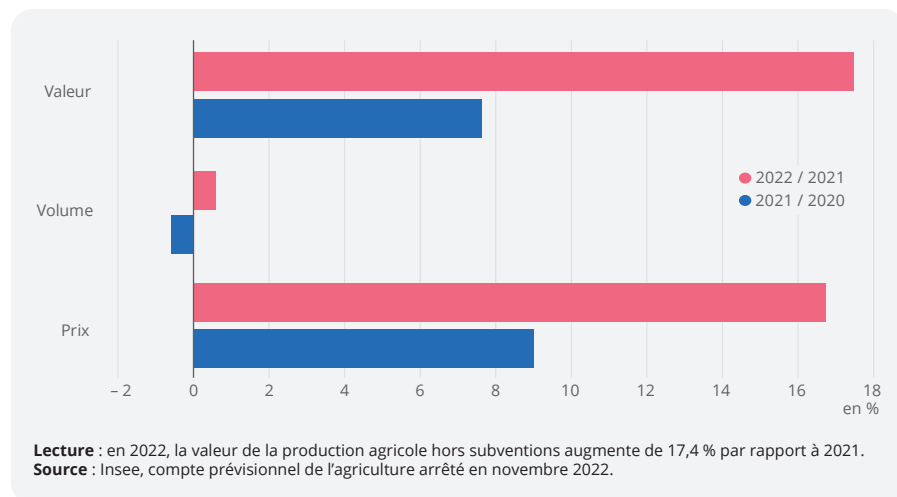
Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.

En 2022, la production de la **branche agricole** hors **subventions sur les produits** augmente de 17,4 % en valeur, amplifiant nettement la reprise engagée l'année précédente (+ 7,7 %) ► **figures 1, 2 et 3**. Cette hausse est tirée par la nouvelle élévation des prix (+ 16,5 %), la progression étant limitée en volume (+ 0,8 %). La production végétale augmente de 18,6 % en valeur, mais les évolutions sont très contrastées selon les produits. Sous l'effet des conditions extrêmement chaudes et sèches de l'été, les productions de céréales, protéagineux, betteraves et pommes de terre diminuent en volume, tandis que leurs prix augmentent fortement ► **figures 4 et 5**. En revanche, les vendanges et les récoltes fruitières sont en forte hausse, après une très mauvaise année 2021. La production animale s'accroît de 17,3 % en valeur, portée par l'augmentation des prix (+ 21,5 %), alors que les volumes diminuent à nouveau (- 3,4 %).

mais les évolutions sont très différenciées selon les produits. Sous l'effet des conditions météorologiques estivales défavorables, la production de céréales est inférieure de 10,9 % en volume à

celle de 2021. Le recul atteint 29,2 % pour le maïs, pénalisé par de faibles rendements, après la très bonne récolte 2021. La baisse est également prononcée pour les protéagineux (- 21,3 %). Seule la

► 1. Évolution de la production agricole hors subventions en 2021 et 2022



Production végétale : l'impact inégal des conditions climatiques

La production végétale (hors subventions) progresse globalement de 3,1 % en volume,

récolte d'oléagineux s'accroît, en raison d'une extension de la surface cultivée en colza. Avec la baisse des rendements, la production diminue également pour les betteraves (– 10,0 %) et les pommes de terre (– 9,2 %).

En 2021, les récoltes de fruits et de vin avaient atteint des niveaux historiquement bas, sous l'effet du gel printanier et d'une météo humide ayant favorisé les maladies. En 2022, la production fruitière marque un net rattrapage. La production viticole s'accroît de 32,2 % en volume et atteint son niveau le plus élevé depuis 2018, même si plusieurs vignobles ont été affectés par la chaleur estivale et par des épisodes de grêle. La production de champagne s'est déroulée dans d'excellentes conditions : elle augmente de 62,3 % en volume.

En 2022, les prix de la production (hors subventions) s'apprécient à nouveau fortement pour les produits végétaux (+ 15,1 %), en particulier les céréales (+ 33,2 %). Seuls les prix du vin reculent (– 1,0 %), du fait des vins de table et de pays et des appellations autres que le champagne. Cet enchérissement de la production végétale est consécutif aux prix élevés des intrants, en particulier ceux des engrais et des produits énergétiques. De plus, au niveau mondial, l'offre de céréales est perturbée par le conflit en Ukraine, les mauvaises récoltes survenues au Canada en 2021, dans plusieurs pays d'Europe et d'Asie en 2022, et par les restrictions d'exportations adoptées en Inde.

Production animale : des prix en forte augmentation et une offre en repli

La production animale (hors subventions) se replie en volume (– 3,4 %). Elle baisse sensiblement pour les veaux (– 5,5 %) et les porcins (– 4,4 %), mais plus modérément pour les bovins (– 1,8 %). Le recul est particulièrement marqué pour les volailles (– 13,0 %). La production fléchit nettement moins pour les œufs (– 1,8 %) et le lait (– 1,1 %). En France comme en Europe, le cheptel bovin diminue tendanciellement depuis 2016, première année de la fin des quotas laitiers. Les volailles sont touchées par le retour de l'épizootie d'influenza aviaire. Dans le même temps, la demande est dynamique, en particulier pour les bovins, les produits laitiers et les œufs.

Le prix de la production animale (hors subventions) s'accroît fortement (+ 21,5 %). La hausse concerne tous les produits : porcins (+ 24,4 %), bovins (+ 22,1 %), veaux (+ 13,4 %), volailles (+ 19,0 %) et lait (+ 17,7 %). Elle est particulièrement élevée pour les œufs (+ 67,0 %), en raison d'une très forte demande. Là encore, les coûts des

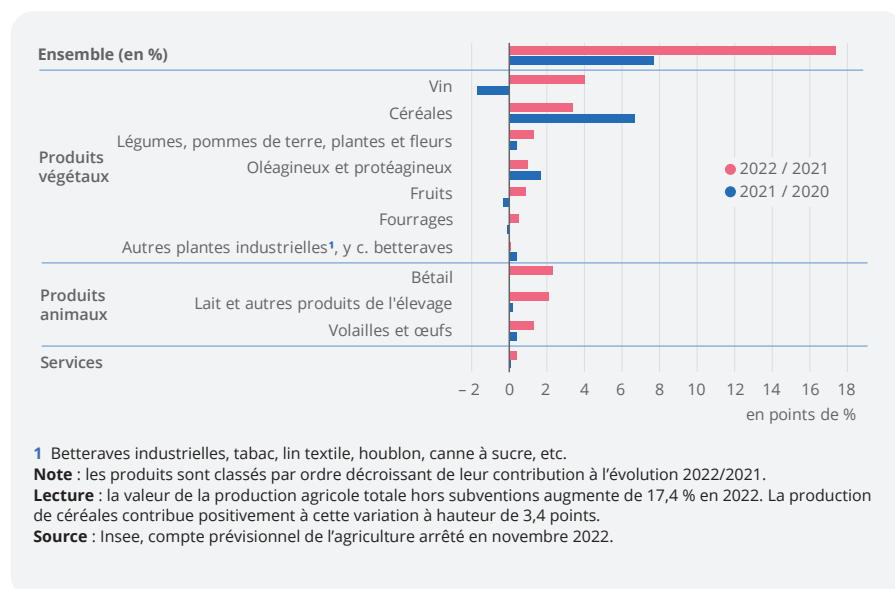
intrants, énergie et alimentation animale, se répercutent sur les prix des produits au sein de marchés déséquilibrés.

La production agricole en forte hausse sur trois ans

À la suite des fortes hausses des années 2021 et 2022, la production agricole en valeur progresse de 24,5 % depuis

2019 ► **figure 6.** Cet accroissement est dû à celui des prix (+ 27,8 %), alors que la production se contracte en volume (– 2,6 %). En trois ans, malgré un repli en volume (– 2,1 %), la production végétale s'accroît en valeur de 29,6 %, en raison d'un fort enchérissement (+ 32,4 %). La production animale augmente de 18,6 % en valeur, tirée elle aussi par l'élévation des prix (+ 24,6 %), cependant que le volume recule (– 4,9 %).

► 2. Contributions à la variation en valeur de la production hors subventions en 2021 et 2022



► 3. De la production à la valeur ajoutée

		Valeur 2022 (en milliards d'euros)	Évolution 2022/2021 (en %)		
			Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	(a)	95,8	0,8	16,5	17,4
Produits végétaux		58,7	3,1	15,1	18,6
Céréales		17,9	– 10,9	33,2	18,6
Oléagineux, protéagineux		4,5	15,3	6,5	22,8
Autres plantes industrielles¹		1,7	– 5,7	11,3	4,9
Fourrages		5,8	– 16,5	29,5	8,1
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs		11,3	– 4,4	15,3	10,2
Fruits		3,8	21,8	2,7	25,1
Vins		13,8	32,2	– 1,0	30,9
Produits animaux		31,4	– 3,4	21,5	17,3
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		13,0	– 2,9	20,6	17,2
Volailles, œufs		5,9	– 9,6	34,9	21,9
Lait et autres produits de l'élevage		12,6	– 1,2	16,9	15,4
Services²		5,6	1,0	5,9	5,9
Subventions sur les produits	(b)	1,1	1,0	– 1,0	0,0
Production au prix de base	(c) = (a) + (b)	96,9	0,8	16,2	17,1
Consommations intermédiaires, dont :	(d)	53,4	– 4,8	18,1	12,4
achats		45,4	– 3,7	16,6	12,2
Valeur ajoutée brute	(e) = (c) – (d)	43,5	8,3	14,1	23,5
Subventions d'exploitation		8,1			– 6,1
Autres impôts sur la production, dont :		1,8			6,0
impôts fonciers		1,0			4,4
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs		49,8			18,2
Emploi agricole³			– 0,9		
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif					19,2
Prix du produit intérieur brut				2,4	
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels					16,4

1 Betteraves industrielles, tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

2 Production des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation de matériel agricole, services entre agriculteurs, agritourisme, etc.

3 Mesuré en unités de travail annuel (équivalents temps plein de l'agriculture).

Lecture : la production de la branche agricole hors subventions s'élève à 95,8 milliards d'euros. La valeur ajoutée brute augmente de 23,5 % en 2022.

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2022.

Très fortes hausses des prix des intrants

En 2022, les consommations intermédiaires de la branche agricole augmenteraient fortement en valeur (+ 12,4 %), sous l'effet de la hausse des prix (+ 18,1 %). Ces augmentations sont bien plus élevées que celles de l'année précédente (respectivement + 3,3 % et + 3,1 %).

Premier poste de dépense, les achats d'aliments pour animaux (hors produits agricoles intraconsommés) progressent de 11,6 % en valeur. Leurs prix augmentent fortement (+ 22,1 %), suivant l'évolution du prix des céréales. Les difficultés à nourrir les bêtes ont pu amplifier les ventes du cheptel, aussi les dépenses d'achats pour animaux diminuent sensiblement en volume (- 8,6 %).

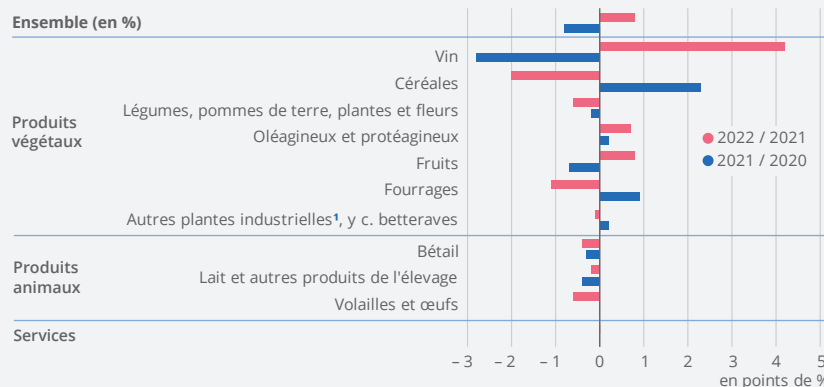
Les prix de l'énergie s'accroissent de 39,1 %, après la hausse déjà forte de l'année précédente (+ 20,7 %). La facture énergétique des exploitations s'alourdit de plus d'un tiers (+ 33,6 %).

Liés aux prix du gaz, les prix des engrais et amendements bondissent de 78,4 %. Cette hausse exceptionnelle résulte des effets successifs de la reprise économique avec la sortie du confinement, puis du conflit en Ukraine. Pour la troisième année consécutive, leur recours diminue en volume (- 16,6 % en 2022 et - 27,3 % depuis 2019). Sous l'effet de la hausse des prix, les achats d'engrais et amendements progressent néanmoins de 48,8 % en valeur en 2022.

La valeur ajoutée au coût des facteurs progresse à nouveau

En 2022, la valeur ajoutée brute de la branche agricole augmenterait de 23,5 %, plus rapidement que l'année précédente (+ 13,9 %). Ceci tient à la forte hausse de la production au prix de base (+ 17,1 %), c'est-à-dire y compris les subventions

► 4. Contributions à la variation en volume de la production hors subventions en 2021 et 2022



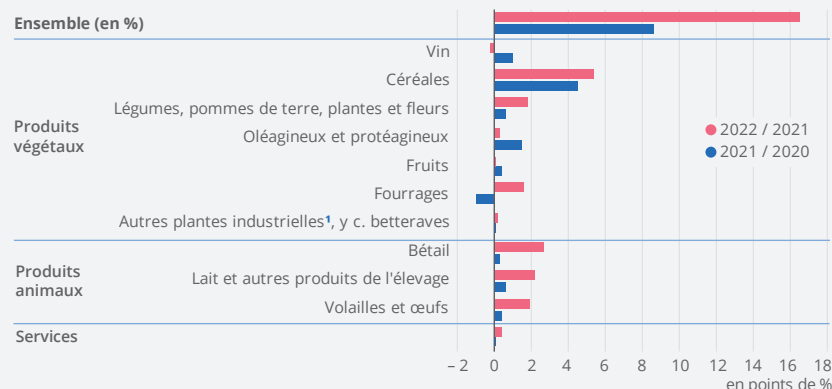
¹ Betteraves industrielles, tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

Note : l'ordre des produits (classés par ordre décroissant de leur contribution à l'évolution en valeur 2022/2021) est identique à celui de la figure 2.

Lecture : le volume de la production agricole totale hors subventions augmente de 0,8 % en 2022. La production de céréales contribue négativement à cette variation à hauteur de - 2,0 points. Le vin contribue, quant à lui, positivement à hauteur de 4,2 points.

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2022.

► 5. Contributions à la variation du prix de la production hors subventions en 2021 et 2022



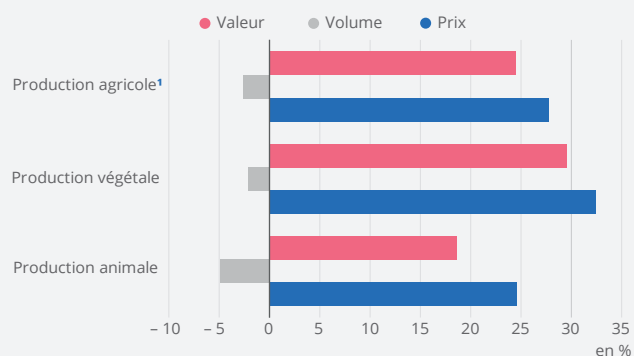
¹ Betteraves industrielles, tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

Note : l'ordre des produits (classés par ordre décroissant de leur contribution à l'évolution en valeur 2022/2021) est identique à celui de la figure 2.

Lecture : le prix de la production agricole totale hors subventions augmente de 16,5 % en 2022. La production de céréales contribue positivement à cette variation à hauteur de 5,4 points.

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2022.

► 6. Évolution de la production hors subventions, en volume, en prix et en valeur entre 2019 et 2022

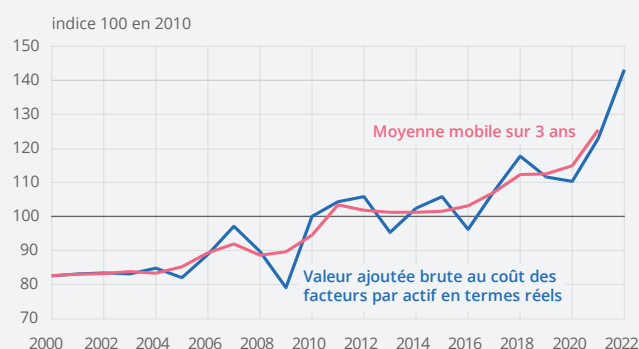


¹ Y compris production de services.

Lecture : entre 2019 et 2022, l'ensemble de la production hors subventions croît en valeur de 24,5 %.

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2022.

► 7. Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif de la branche agricole en termes réels¹



¹ Déflatée par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Lecture : en 2022, l'indice de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels se situe à 143,1.

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2022.

sur les produits. Les consommations intermédiaires augmentent moins fortement que la production, ce qui conduit à cette hausse marquée de la valeur ajoutée.

En 2022, les **subventions d'exploitation** s'élèveraient à 8,1 milliards d'euros. Leur montant diminue d'un peu plus de 520 millions d'euros par rapport à 2021, avec l'arrêt des versements du fonds de solidarité pour les entreprises face à l'épidémie de Covid-19.

En prenant en compte les subventions d'exploitation et les impôts à la production, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** augmenterait de 18,2 % en 2022. Comme l'emploi agricole continue tendanciellement de décroître (- 0,9 % en 2022), la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif** croîtrait de 19,2 % en 2022. En **termes réels**, elle progresserait de 16,4 %, après 11,5 % en 2021 ► **figure 7.** ●

Vincent Hecquet, Félix Lucas,
Claire Gély (Insee)



Retrouvez les données en téléchargement
sur www.insee.fr

► Encadré – Rappel sur le compte 2021

Les données présentées ici concernent le compte 2022 prévisionnel de l'agriculture.

En juillet 2022, à l'occasion de la publication du compte 2021 provisoire, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels a été révisée de + 0,3 point par rapport au compte prévisionnel de décembre 2021 (hausse de 11,5 % au lieu de 11,2 %). L'évolution des subventions d'exploitation est révisée à la hausse de 2,3 points, à + 2,2 % du fait de l'intégration des aides versées par le fonds de solidarité lors de la crise sanitaire (+ 393 millions d'euros en 2020 et + 553 millions d'euros en 2021). Les données 2021 seront encore mises à jour en juillet 2023 (version semi-définitive). Elles seront publiées simultanément avec les comptes 2020 définitif et 2022 provisoire.

► Sources

Le **compte français de l'agriculture** est établi selon la méthode et les concepts du Système européen des comptes (SEC). Le compte prévisionnel 2022 repose sur des informations disponibles en novembre 2022.

► Définitions

La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture), élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon, chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

Les subventions à l'agriculture comprennent les **subventions sur les produits** (aides associées à certains types de production), qui ont pour la plupart disparu en 2010, et les **subventions d'exploitation**, entièrement restructurées dans le cadre de la PAC 2015, telles que le paiement de base (DPB), le paiement vert (aide agro-environnementale), les aides pour calamités agricoles.

La **production au prix de base** est égale à la production valorisée au prix auquel vend le producteur, augmentée des subventions sur les produits qu'il perçoit et diminuée des impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les **consommations intermédiaires** correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

La **valeur ajoutée brute** est égale à la production valorisée au prix de base diminuée des consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** est obtenue par ajout des subventions d'exploitation et déduction des impôts sur la production. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution de la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif**.

Les indicateurs de résultats sont présentés en **termes réels** : les évolutions à prix courants sont déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut (PIB), qui couvre l'ensemble du champ de l'économie. Ainsi, l'évolution d'un prix ou d'un résultat calculée en termes réels est positive si elle est supérieure à l'évolution générale des prix. Il s'agit d'une moyenne qui résulte d'une grande diversité de situations individuelles.

► Pour en savoir plus

- Heim V., Lauraire P., Gély C., « Le compte provisoire de l'agriculture pour 2021 – Hausse généralisée des prix », *Insee Première* n° 1913, juillet 2022.
- Heim V., Lauraire P., Gély C., « L'agriculture en 2021 – Les comptes nationaux provisoires de l'agriculture en 2021 », *Documents de travail* n° 2022-09, Insee, juillet 2022.
- Eurostat, « Comptes économiques de l'agriculture – Revenu du secteur agricole », Indicateur A : indice du revenu réel des facteurs dans l'agriculture par unité de travail annuel pour l'ensemble des pays de l'Union européenne, mars 2022.
- Heim V., Lauraire P., Gély C., « Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2021 – Hausse généralisée des prix », *Insee Première* n° 1883, décembre 2021.
- Heim V., Lauraire P., Gély C., « L'agriculture en 2021 – Les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture en 2021 », *Documents de travail* n° 2021-07, Insee, décembre 2021.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Rédaction :
C. Lesdos,
P. Glénat

Maquette :
L. Pivon

 @InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IP221934
ISSN 0997 – 6252
© Insee 2022
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

